
Communiqué de presse du premier syndicat de l'Office National des Forêts

ONF ET MEDIAS

UNE PAROLE SEQUESTREE !

Une note de service relative à l'expression des personnels de l'Office national des forêts est parue le 31 janvier 2017. La direction générale de l'ONF ne veut voir qu'une tête et surtout ne diffuser qu'une seule parole, la sienne, la bonne sans doute !

Tout doit passer par les chargés de communication: un contrôle nécessaire pour éviter que les personnels donnent leur sentiment ou leur avis qui diffèrent souvent de ceux de la direction. S'il peut comprendre le souci d'éviter la diffusion de messages contradictoires, le SNUPFEN Solidaires s'interroge sur la méthode choisie.

S'il y a risque de cacophonie, c'est sans aucun doute que les personnels ne partagent pas, dans leur majorité, les options politiques choisies par le gouvernement en matière de gestion des forêts. Alors, plutôt que de tenter de censurer la parole, il serait plus judicieux de promouvoir une politique à laquelle les personnels puissent adhérer.

L'expression syndicale est fort heureusement exclue des dispositions de la note de service. Mais qu'advient-il si un syndicaliste ose s'exprimer en tenue ONF ? (Introduction de la note).

Pour le SNUPFEN Solidaires, cette note est une atteinte à la liberté d'expression des personnels.

PJ : Note de service.

QUELLE FORET POUR NOS ENFANTS ?

Paris, le 16 février 2017

Contacts : SNUPFEN Solidaires : Philippe Berger : 03.84.95.83.70 - 06.84.17.07.97
Philippe Canal : 03.86.60.05.23. - 06.01.13.67.68

Secrétaire Général Philippe BERGER pberger.snupfen@orange.fr	Local SNUPFEN Solidaires Marie-Françoise CHATELAIN Tel : 01.40.19.59.69	www.snupfen.org
--	---	--